

Le 26 mars 2019

La formation en désescalade et les clientèles vulnérables

Madame, Monsieur,

La Commission de la sécurité publique procédera à une discussion publique à propos de la formation en désescalade et des clientèles vulnérables.

La séance se déroulera comme suit :

Discussion publique : présentation et période de questions

Mardi 9 avril 2019, à 9 h

La présentation du SPVM sera suivie d'une période de questions du public, puis d'une période de questions des commissaires.

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe au numéro 514 872-3000 ou par courriel à commissions@ville.montreal.qc.ca.

Lieu

La séance aura lieu à la Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Métro Champ-de-Mars.

Accessibilité

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Veuillez noter que la séance sera webdiffusée.

Documentation

La documentation relative à cette assemblée publique sera disponible au Service du greffe et sur le portail de la Ville à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions, au plus tard trois jours avant la séance.

En espérant vous compter parmi nous, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Alex Norris
Président de la Commission de la sécurité publique